



DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS

SEANCE du jeudi 30 novembre 2017

DLB 2017/149

L'an deux mille dix-sept et le jeudi 30 novembre à 18h00, les membres du Comité Syndical du SICTOM de la Région de Pézenas se sont réunis en session ordinaire, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la Présidence de Monsieur Alain VOGEL-SINGER, Président.

Date de la convocation : 21 novembre 2017

Affichage de la convocation : 23 novembre 2017

Présents : Richard BAGAN, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Dominique BIGARI, Louis BORRAS, Catherine BOUSQUET, Bernard CHAUD, Sandrine DENIER, Bruno JULIEN, Jean-Yves LE BOZEC, Jean-Pierre LAMBERT, Irène LATAPIE, Michel LOUP, Daniel MARECHAL, Marie-Antoinette MORA, Claude VISTE, Régis VIDAL, Guy AMIEL, Philippe AUDOUI, Jean AUGÉ, Jean-Marie AT, Louis BENTAJOU, Rémi BOUYALA, Louis CARME, Michel CARAYON, Adam DA SILVA, Laurent DURBAN, Robert GAIRAUD, Rémy GLOMOT, Jean-Luc GUIRAUDOU, Chantal GUILHOU, Muriel ICHER, Christian JANTEL, Marion MAERTEN, Pierre-Marie MARHUENDA, Jacques MARTI, Noëlle MARTINEZ, Philippe MARTINEZ, Marie-Hélène MATTIA, Gérard MILLAT, Daniel RENAUD, Alain RYAU, Annick SATGER, Bernard SAUCEROTTE, Edgard SICARD, Michel TRINQUIER, Alain VOGEL-SINGER, Olivier BRUN, Christian ALLEMANY, Jacques ELIEZ, Michel FARENC, Sylvie KLEIN, Robert SOUQUE, François TAUPIN, Emmanuel VILLANEUVA.

Absents excusés : Gérard ABELLA, Guy ASSEMAT, Gérard BARRAU, Jean-Claude RENAUD, Jacques BOLINCHES, Sébastien FREY, Laure GODREFROY, Alain GRENIER, Gérard BOYER, Jean-Luc CHAILLOU, Gilles D'ETTORE, Alain DURAND, Francis FORTE, André FRETAY, Cyril GAUDY, Vincent GAUDY, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Alain HUC, Isabelle HUGOUNET-PULLARA, Philippe HUPPE, Geneviève JALBY, Alain JARLET, Géraldine KERVELLA, Laure GODEFROY, Maxime LAUGE, François LLOP, Serge MALDONADO, Bernard MONTAGUD, Alain MARTI, Stéphane PEPIN-BONET, Christian PEREZ, Christine PRADEL, Martine RAYNAUD, Christian RIGAUD, Gaby RUIZ, Manuelle RODRIGUEZ, Véronique SALGAS, Henri SANCHEZ, Henri SAUCEROTTE, Christophe THOMAS, Christian THERON, Hubert GRAS, Paul ISARD, Pierre-Jean ROUGEOT.

Secrétaire de séance : Adam DA SILVA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Objet : Adoption du règlement intérieur des déchèteries

Dans la continuité de la démarche visant à actualiser les documents « socles » de la collectivité, Monsieur le Président expose qu'un nouveau règlement intérieur des déchèteries a été élaboré.

Fruit d'un travail collaboratif entre la direction, les encadrants, agents et délégués syndicaux, ce règlement a pour objet de définir le périmètre des missions des agents de déchèterie, leurs droits et obligations, les obligations de la collectivité. Par ailleurs, ce règlement s'applique aussi aux usagers de la déchèterie quant aux horaires d'ouverture au public, la nature des dépôts acceptés etc...

Monsieur le Président propose aux membres de l'assemblée de voter afin d'adopter ce nouveau règlement intérieur des déchèteries qui a été joint à la convocation.

Le Comité Syndical,

Où l'exposé de son Président,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

ADOpte le nouveau règlement intérieur des déchèteries, joint à la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Fait les jours, mois et an que susdits.

Le Président,

Alain VOGEL-SINGER



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'État le 8.12.2017 et de sa publication le 8.12.2017

A Nézignan l'Évêque, le 8.12.2017